

Coupe 1

Coupe 1

02_REZ-DE-CHAUSSEE 1/50_LOT 68



00b_IMPLANTATION_1/200

Ind.	Date:	Modifications:	Dess.	Phase
B	10.05.2017	LOT 67: RDC: suppr. mur et porte sous escalier, dim. empl. Rasengitter E+1: aj. tablettes dans douches	M.F.	EX006
A	17.02.2017	LOT 67: RDC: aj. place rasengitter E+1: changement douche SDD, aménagement SDB	M.F.	EX003

Bureau d'Architecture PAUL GZELLA sàrl
 8, Val Saint André
 L-1128 Luxembourg
 TEL: 353 00 162
 FAX: 353 00 165
 E-MAIL: paulg@pt.lu

Maitre de l'ouvrage: **Stugalux**

Date: 03.03.2016

Dessiné: M.F.

Echelle: Comme indiqué

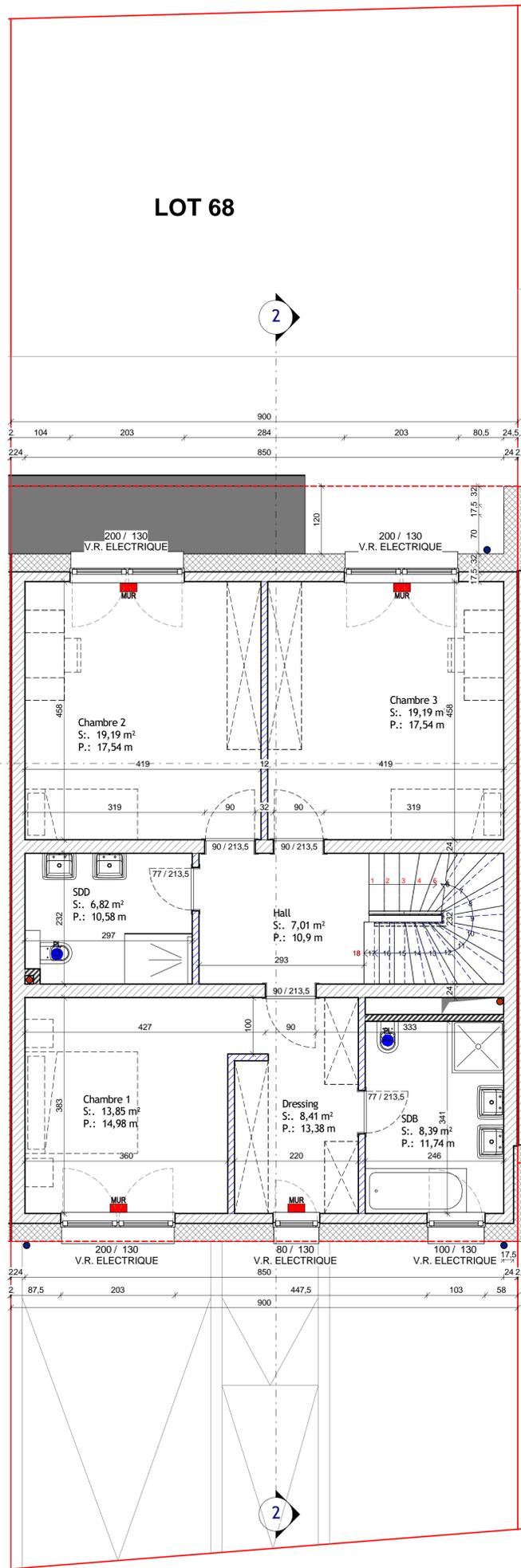
Propriétaire: **Lotissement "Auf Hopericht" à OBERFEULEN**

Architecte: **LOTS 67-68-69 LOT 68**

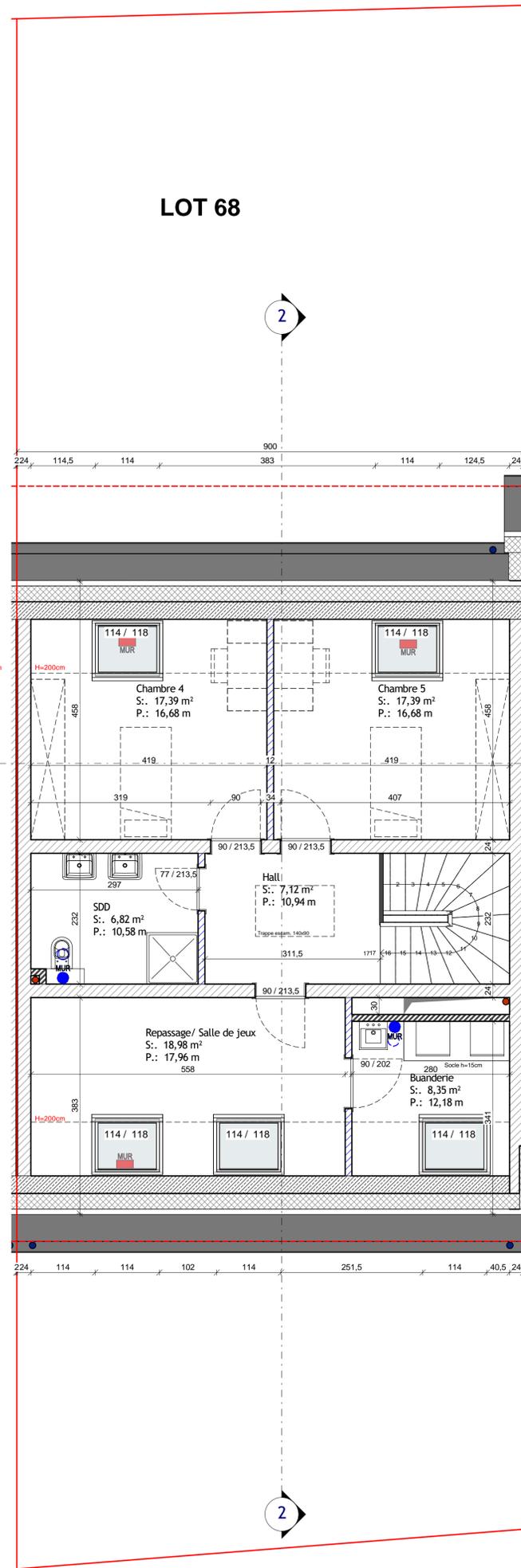
Chantier N°: 113775 EX007

RDC et Implantation Feuille: 01b

CHACUN DES VUS ANULE ET REMPLACE LES PLANS PRECEDENTS
 Ce plan ne peut être reproduit ni être copié sans l'autorisation écrite de l'auteur
 (photocopie, dessin ou tout autre procédé) sans l'autorisation écrite de l'auteur
 TOUTES LES COTES SONT A CONTROLER PAR L'ENTREPRENEUR. TOUTE DIFFERENCE EST A SIGNALER SANS DELAI A L'ARCHITECTE
 POUR LES OUVRAGES STATIQUES, CONSULTEZ LES PLANS D'INGENIEURS



03_ETAGE 1_1/50_LOT 68



04_ETAGE 2_1/50_LOT 68

Ind.	Date:	Modifications:	Dess.	Phase

Ind.	Date:	Modifications:	Dess.	Phase
------	-------	----------------	-------	-------

Bureau d'Architecture PAUL GZELLA sàrl
 8, Val Saint André
 L-1128 Luxembourg
 TEL: 263 00 162
 FAX: 263 00 165
 E-MAIL: paulg@pt.lu



Maitre de l'ouvrage:
Stugalux
 Pour: STUGALUX S.A.
 98 rue de Rome
 L-8030 STRASSEN

Date: 03.03.2016
 Dessiné: M.F.
 Echelle: 1 : 50

Projet: **Lotissement "Auf Hopericht" à OBERFEULEN**
 LOTS 67-68-69
 LOT 68

Propriétaire
 Architecte

Chantier N°: 113775
 Etage +1 et Sous-toiture

EX007
 Feuille: 02b

CHACUN DES VUAGES ANULE ET REMPLACE LES PLANS PRECEDENTS
 Ce plan ne peut être transmis à un tiers sans l'autorisation de l'auteur.
 Ce plan ne peut être reproduit même partiellement sous toute forme que ce soit
 (photocopie, dessin ou tout autre procédé) sans l'autorisation écrite de l'auteur.
 TOUTES LES COTES SONT A CONTROLER PAR L'ENTREPRENEUR. TOUTE DIFFERENCE EST A SIGNALER SANS
 DELAI A L'ARCHITECTE.
 POUR LES OUVRAGES STATIQUES, CONSULTEZ LES PLANS D'INGENIEURS

